



**République française
Département de la Réunion
Arrondissement de Saint-Pierre**

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024 – 17H30

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de décembre à dix-sept heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans les locaux de l'école élémentaire Louis Clerc Fontaine, sise au 74 rue Jules Bertaut au Tampon, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 16 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01-20241218 à l'affaire n° 02-20241218), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, PAYET-TURPIN Francemay, THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GENGE Jack, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HUET Marie-Josée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin.

- Commune de l'Entre-Deux -

GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)**- Commune du Tampon -**

PICARDO Bernard représenté par MAUNIER Daniel, ROBERT Evelyne représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose, THIEN AH KOON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (à l'affaire n° 03-20241218 y compris la question diverse n° 01-20241218).

BENARD Monique représentée par TURPIN Catherine, SOUBAYA Josian représenté par BLARD Régine.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par VIENNE Axel, LEJOYEUX Marie Andrée représentée par HUET Marie-Josée, HOAREAU Sylvain représenté par LEICHNIG Stéphanie, K/BIDI Émeline représentée par LEVENEUR Inelda, LANDRY Christian représenté par LEBON David, JAVELLE Blanche Reine représentée par FULBERT-GERARD Gilberte.

LEBON Louis Jeannot représenté par PAYET-TURPIN Francemay, BENARD Clairette Fabienne représentée par DOMITILE Noëline

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil représenté par GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier représentée par COURTOIS Vanessa.

ETAIENT ABSENTS**- Commune de Saint-Joseph -**

HUET Henri Claude, MUSSARD Rose Andrée, HUET Mathieu.

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.



Liste des délibérations examinées
lors de la séance du Conseil
communautaire de la CASUD
en date du 18 décembre 2024 à 17h30

Délibération		Décision du Conseil
AFF01-20241218	Adoption de la procédure d'urgence	Approuvée
AFF02-20241218	Adoption du lieu de réunion	Approuvée
AFF03-20241218	Soutien à la population de Mayotte faisant suite au passage du cyclone Chido	Approuvée
QD01-20241218	Motion relative à la suspension des taxes douanières pendant la durée de la période d'urgence à Mayotte	Approuvée

Le Président de la CASUD,



Jacquet HOARAU

Publication
Date d'affichage au siège de la CASUD : 24/12/2024
Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 24/12/2024